

Chez Hakimi !

Un plan d'accès pour Lasne retrouvé

Farid Hakimi, celui qu'on présente comme le meneur de la bande, est poursuivi pour 30 chefs d'inculpation. Ce lundi matin, le suspect réfute pourtant avoir participé à certains faits, dont le home invasion de Lasne où le nom de Stéphane Pauwels a été cité. Hakimi reconnaît malgré tout avoir été sur place, à Lasne, la veille des faits. « Je me suis rendu chez un ami, à Overijse (Brabant flamand). » Il va jusqu'à dire qu'il n'a jamais rencontré Stéphane Pauwels, ni sa petite amie de l'époque.

Un plan d'accès, de la maison de Lasne, a pourtant été retrouvé chez lui, ce que Farid Hakimi ne nie pas. D'après ses dires, le boxeur devait remettre le plan d'accès à Mohammed Benaouane, interpellé en Espagne. Ce document lui a été remis par Jamal Ennif, l'ami montois de Stéphane Pauwels. « J'étais un intermédiaire. Ennif n'a jamais rencontré Benaouane en ma présence. »

AUTRES FAITS

Farid Hakimi est interrogé pour d'autres faits aussi. Parmi eux, un vol avec violence en avril 2017, à Cuesmes. Toni Castronovo, décédé en mars

dernier d'une crise cardiaque, et son épouse ont été victimes d'un home-jacking. Le couple a été attaché et frappé pendant qu'on leur volait argent, bijoux et voiture. Leur fille, qui était dans sa chambre, a donné l'alerte aux autorités. Le home-jacking l'a réveillée. Elle a envoyé un message à sa grand-mère, lui demandant d'appeler la police. « Je ne me souviens pas avoir mangé chez Toni Castronovo (le patron de la pizzeria della Nonna à Mons), avant les faits », déclare Hakimi, qui conteste encore une fois les faits. Il nie d'autres faits, mais reconnaît en revanche des vols chez des dealers. « Je ne comprends pas comment je suis arrivé là. Un moment de faiblesse... »

« UN INSPECTEUR DÉLOYAL »

L'avocat de Farid Hakimi

ne compte pas demander l'irrecevabilité des poursuites ce lundi, mais il l'envisage par après. « Je ne vais pas solliciter le report du dossier. Pour moi,

le dossier recèle suffisamment d'éléments permettant de démontrer que l'enquêteur principal a manqué de loyauté. La loyauté est la base à partir de

laquelle un dossier doit se monter... Peu importe, tout l'argent qui a été déployé, une saine justice, comme je demande qu'elle soit appliquée, doit tirer les conséquences d'une déloyauté dans le cadre de ce dossier. »

M^e Discepoli, l'avocat de Farid Hakimi, fait référence au chef d'enquête qui a rédigé 95 % des procès-verbaux du dossier. On reproche à Ludovic N. d'avoir violé son secret professionnel. C'est lui qui a échangé des messages très enflammés, preuves à l'appui, avec la compagne d'un prévenu, Marwane Hammouda.

M^e Discepoli n'est pas étonné que cette affaire ne soit pas jugée avant... Et pour cause : les messages échangés ont été découverts en fin de dossier. « Les victimes auront la possibilité, même si le dossier et les poursuites sont irrecevables, de le poursuivre devant le tribunal civil. »

J.C.

ME, MAIS VIOLENCE »

L'ex-vedette TV n'en mène pas large au procès où son ami Jamal l'a enfoncé



Farid Hakimi reconnaît seulement des vols chez des dealers. © E.G.



Pauwels avoue

Aussi poursuivi pour entrave à l'enquête

Stéphane Pauwels est aussi poursuivi dans ce procès, pour entrave à l'instruction judiciaire. L'homme se sentait empêtré dans le dossier et a tout tenté pour sauver sa peau. Et pour sauver son job à la télévision. L'animateur savait que si son nom était associé à celui de supposés grands criminels, sa carrière était morte...

Quelque 5.000 € auraient été versés à Farid Hakimi pour qu'il dise aux enquêteurs, que : non, lui et Pauwels ne se connaissent pas. Pour rappel, Farid Hakimi, le boxeur de Mons, serait l'un des quatre auteurs présumés de l'agression de Frédéric, commis dans la villa de Lasne en mars 2017. Paniqué par le profil des suspects qui apparaissent dans ce dossier, Pauwels aurait tenté de prendre ses distances.

« ON N'A JAMAIS PARLÉ ARGENT »

« C'est un ami, J., qui connaissait bien le frère de Hakimi, qui m'a proposé cela pour m'aider. Il me voyait dans le désarroi et il est venu avec cette idée. J'étais tellement acculé », explique Pauwels à l'audience. Aujourd'hui, Pauwels se rend compte que ce n'était vraiment pas une bonne idée d'approcher le clan Hakimi... « C'est très con, au final ! J'ai laissé

faire en pensant que ça allait m'aider. J'étais chez moi dans un mauvais état, avec tous les médias sur le dos. C'est vrai, j'ai répondu à mon ami que d'accord, il pouvait aller voir Saïd Hakimi pour qu'il fasse passer le message à son frère Farid qu'il ne me connaissait pas et que je n'avais rien à voir dans l'affaire ». Pauwels précise à l'audience qu'il n'y a pas eu les 5.000 euros comme le prétend le parquet fédéral. « Nous, on n'a jamais parlé d'argent ». Mais certains évoquent toutefois la vente d'une voiture pour financer ce service demandé à Farid Hakimi.

Stéphane Pauwels poursuit : « Pour moi, il n'était pas question de payer ». Et il tente de disculper son ami : « Mon ami a fait cela, par amitié pour moi. Il n'y avait aucune volonté d'agressivité ou de mauvaises pensées. Ça s'est fait sur un bon sentiment ».

L'ami en question a aussi été appelé à la barre, comme prévenu pour cette entrave à l'instruction. Il a réitéré la déposition qu'il avait faite dans le dossier, mais on n'en saura pas plus ! Stéphane Pauwels conclut son audition devant le tribunal par cette phrase : « Je suis dans une pièce que je ne connais pas ».

F. DE H.

De la victime à l'agresseur

« C'était le procès de mon client ! »

Ce lundi matin, c'était le « procès » aussi de l'ex-compagnon de Vanessa (Noëlle) Colassin. Stéphane Pauwels, inculpé pour complicité dans le vol avec violence commis à Lasne en mars 2017, et sa petite amie de l'époque n'ont pas hésité à charger l'ex-compagnon de cette dernière. Pour eux, Frédéric, qui n'était pas présent au moment

du home invasion, « harcelait » Vanessa Colassin. Pauwels va jusqu'à dire qu'il ne lui voulait pas de mal. En gros, en parlant à son ami Jamal Ennif, il voulait simplement qu'il comprenne le message. Sans pour autant qu'un vol avec violence ait lieu... Pour Cyrille Barette et son confrère, qui représente Frédéric et son meilleur ami, celui qui a



Le meilleur ami blessé. © D.R.

été roué de coups, ligoté et menacé d'une arme de poing, « c'est une vieille technique de la défense, qui consiste à charger la partie civile. » M^e Barette ajoute : « Aucune des allégations portées contre l'ex-compagnon de Noëlle Colassin, n'est étayée par le dossier. Il n'a aucun problème avec la justice. »

J.C.



M^e Sven Mary et son client, Stéphane Pauwels. © Belga